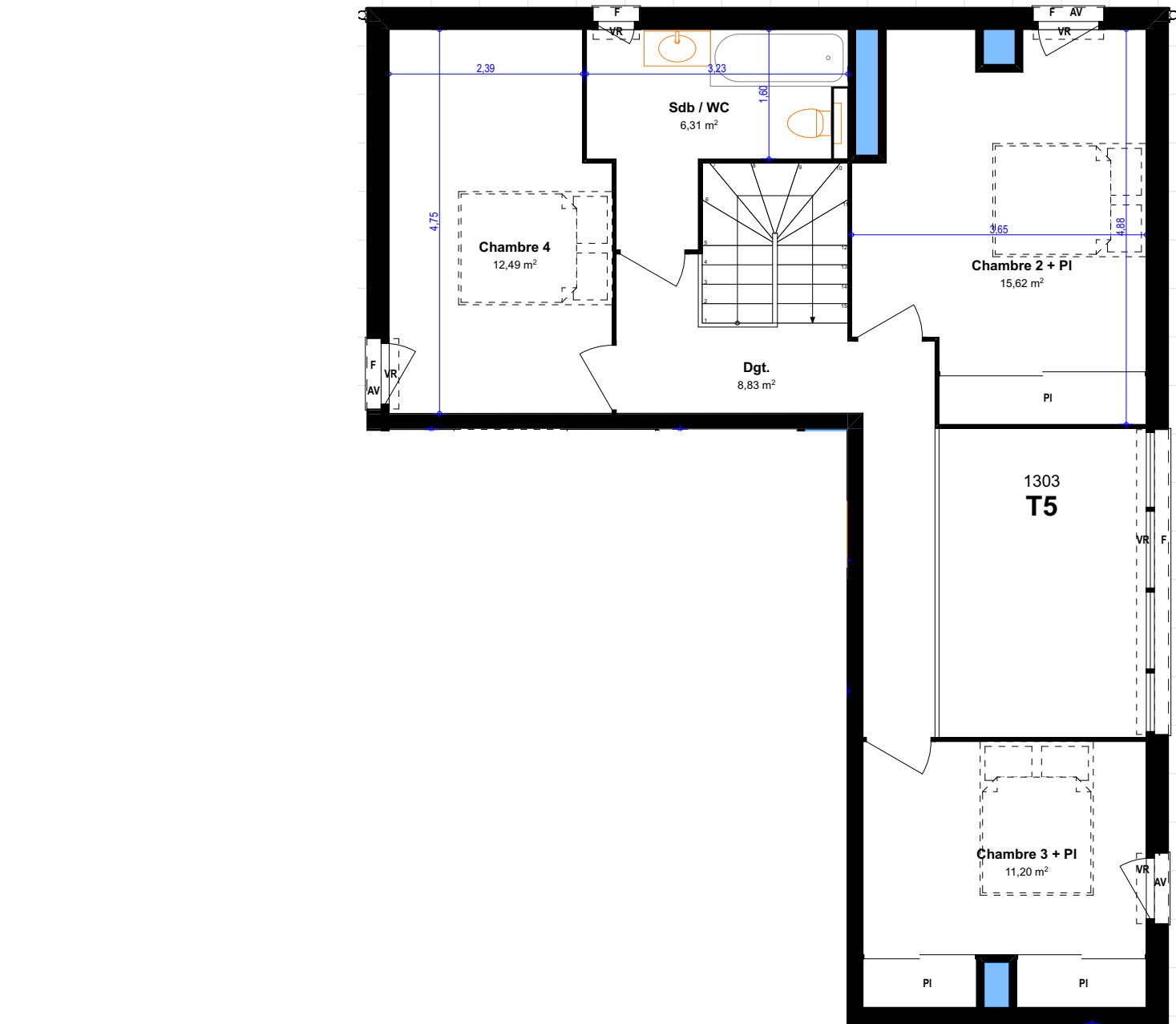




LEGENDE:

F: Fenêtre	CH: Chaudière
PF: Porte-Fenêtre	TE: Tableau Electrique
VR: Volet Roulant	R: Réfrigérateur
AV: Allège vitrée	LL: Lave-Linge
PI: Placard	LV: Lave-Vaisselle
: Faux-plafond	C: Cuisinière

NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités administratives et/ou techniques de la réalisation en ce qui concerne notamment les dimensions libres. Les pentes, dénivelés, talus, soutènement, enrochements, etc... ne sont pas figurés. Les retombés, soffites, faux plafond, ainsi que l'emplacement des équipements ou la végétation ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Conformément à l'arrêté du 24 décembre 2015 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs, les seuils des terrasses et balcons sont inférieurs à 25 cm. Les hauteurs d'accès aux extérieurs sont données à titre indicatif à +/- 3cm. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mai 1997 (art. 112-2).



PLAN DE VENTE

7 Rue des Casernes
01000 - Bourg-en-Bresse

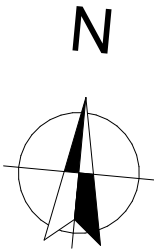
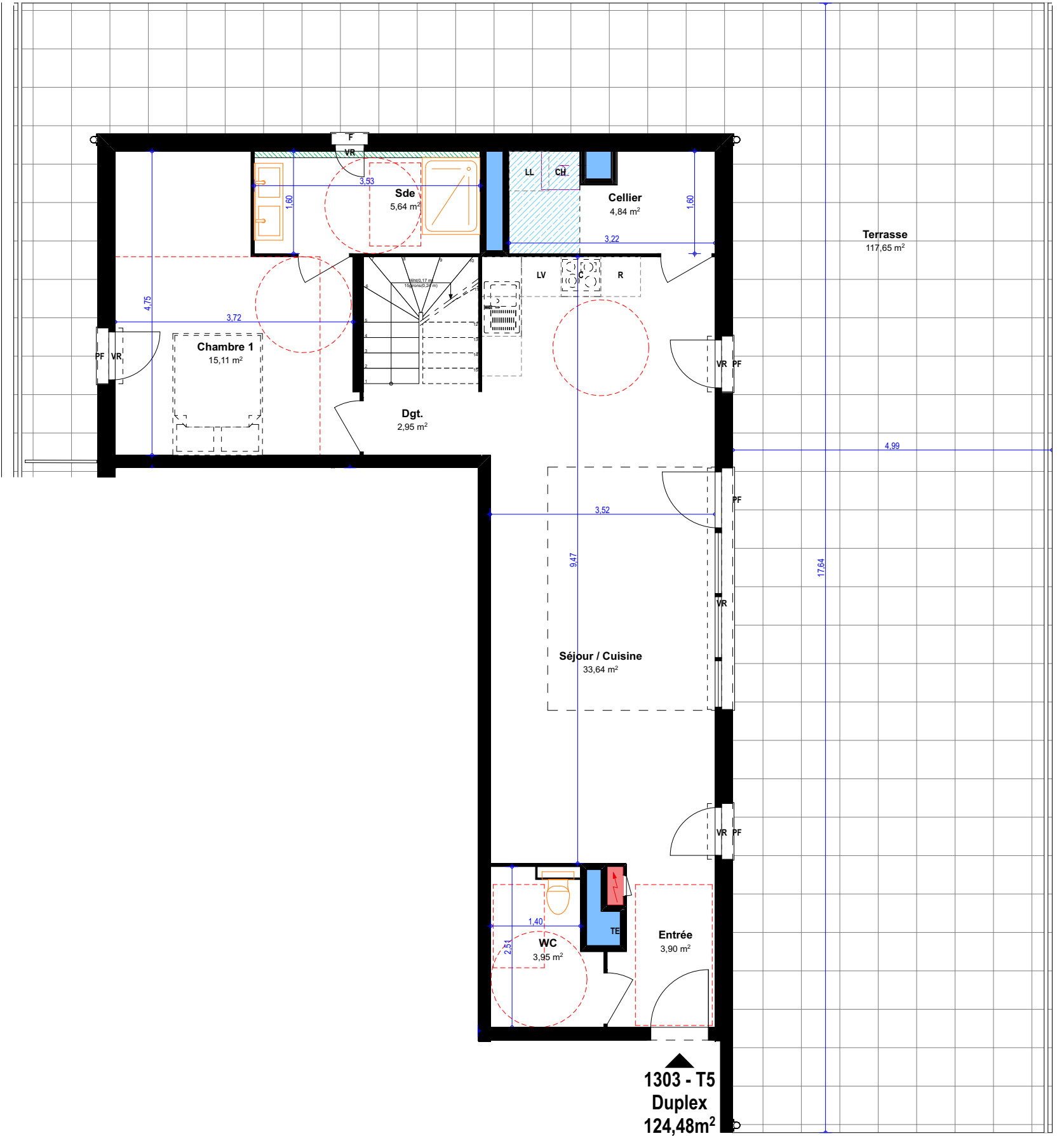
N° logement	Étage	Pièces	Surfaces
1303-T5			
	R+3	Cellier	4,84
	R+3	Chambre 1	15,11
	R+3	Dgt.	2,95
	R+3	Entrée	3,90
	R+3	Sde	5,64
	R+3	Séjour / Cuisine	33,64
	R+3	WC	3,95
Surface Habitable			70,03 m²
	R+4	Chambre 2 + PI	15,62
	R+4	Chambre 3 + PI	11,20
	R+4	Chambre 4	12,49
	R+4	Dgt.	8,83
	R+4	Sdb / WC	6,31
Surface Habitable			54,45 m²
1303-T5.			
	R+3	Terrasse	117,65
			117,65 m²

SAS EDMP-ARA
32, rue Joannes Carret
69338 LYON

n°plan 139	échelle 1:75	Date 13/07/2023	Indice
---------------	-----------------	--------------------	--------



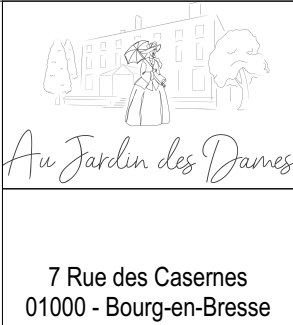
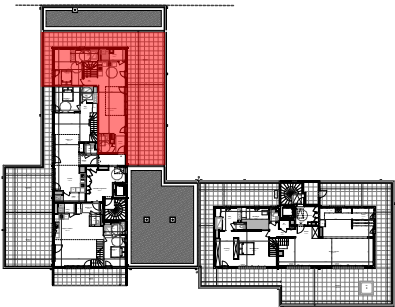
NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités administratives et/ou techniques de la réalisation en ce qui concerne notamment les dimensions libres. Les pentes, dénivelés, talus, soutènement, enrochements, etc... ne sont pas figurés. Les retombés, soffites, faux plafond, ainsi que l'emplacement des équipements ou la végétation ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Conformément à l'arrêté du 24 décembre 2015 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs, les seuils des terrasses et balcons sont inférieurs à 25 cm. Les hauteurs d'accès aux extérieurs sont données à titre indicatif à +/- 3cm. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mai 1997 (art. 112-2).



- LEGENDE:
- F: Fenêtre
 - PF: Porte-Fenêtre
 - VR: Volet Roulant
 - AV: Allège vitrée
 - PI: Placard
 - Faux-plafond
 - CH: Chaudière
 - TE: Tableau Electrique
 - R: Réfrigérateur
 - LL: Lave-Linge
 - LV: Lave-Vaisselle
 - C: Cuisinière

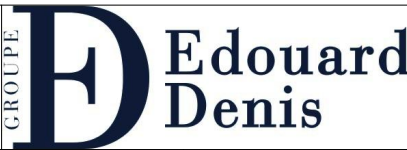


PLAN DE VENTE



N° logement	Étage	Pièces	Surfaces
1303-T5			
	R+3	Cellier	4,84
	R+3	Chambre 1	15,11
	R+3	Dgt.	2,95
	R+3	Entrée	3,90
	R+3	Sde	5,64
	R+3	Séjour / Cuisine	33,64
	R+3	WC	3,95
Surface Habitable			70,03 m²
	R+4	Chambre 2 + PI	15,62
	R+4	Chambre 3 + PI	11,20
	R+4	Chambre 4	12,49
	R+4	Dgt.	8,83
	R+4	Sdb / WC	6,31
Surface Habitable			54,45 m²
1303-T5.			
	R+3	Terrasse	117,65

SAS EDMP-ARA
32, rue Joannes Carret
69338 LYON



n°plan	échelle	Date	Indice
139	1:75	13/07/2023	